

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

en date du 02 décembre 2021

<b><u>Nombre de conseillers en exercice</u></b> :	9
<b><u>Nombre de conseillers présents</u></b> :	7
<b><u>Procuration</u></b> :	1
<b><u>Nombre de votants</u></b> :	8

**Présents** : Monsieur Jacques FERRAND (Maire), Monsieur Geoffrey CROS (Adjoint au Maire), Monsieur Eric AUDUBERT (Adjoint au Maire), Madame Muriel LAPAUZE (Conseillère), Monsieur Vincent QUERCY (Conseiller Municipal), Monsieur Abdelghafour EL MOUKAFIH (Conseiller Municipal), Monsieur Olivier BACHALA (Conseiller Municipal)

**Procuration** : Madame Stéphanie REYNIER par Monsieur Jacques FERRAND

**Excusés** : Monsieur Sébastien SOULHOL

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Monsieur Olivier BACHALA a été élu secrétaire de séance.

---

## **Ordre du jour** :

1. Approbation du procès verbal du conseil municipal du 04 novembre 2021
  2. Délibération : arbre en mémoire de Jean-Marc BOUCHAUD
  3. Délibérations : augmentation de loyers pour 2022
  4. Délibération : tarif de l'eau et de l'assainissement (sous réserve d'information complémentaire)
  5. Délibération : procuration postale
  6. Délibération : site internet de la commune
  7. Informations sur les travaux en cours, cadeaux aux aînés, logement de l'école
  8. Questions diverses
- 

## **Délibérations du conseil** :

### 1 - Approbation du procès verbal du conseil municipal du 04 novembre 2021

Après présentation du procès verbal du conseil municipal du 04 novembre 2021, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le document.

### 2 - Arbre en mémoire de Jean-Marc BOUCHAUD

M. BACHALA rappelle à l'assemblée qu'une proposition de plantation d'un arbre à la mémoire de Jean-Marc BOUCHAUD avait été faite lors de son décès en début d'année. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer MM. FERRAND et BACHALA, afin qu'ils se renseignent sur un achat d'arbre.

### 3 - Augmentation des loyers communaux

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les loyers communaux seront augmentés de 0.83 % correspondant à l'augmentation annuelle des loyers au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021.

### 4 - Tarif d'eau et d'assainissement

N'ayant pas d'information des tarifs d'eau facturé par le syndicat de l'eau pour 2022, le conseil municipal décide de repousser les décisions concernant ce sujet à une prochaine réunion.

#### 5 - Procuration postale

Monsieur le Maire informe à l'assemblée qu'il convient de modifier la procuration postale existante, vu le départ de l'ancienne secrétaire de mairie. Il propose de donner la procuration postale à Mmes FERRAND Christiane et ROUSSILHE Elsa et à M. QUERCY Vincent. Après délibération, le Conseil approuve la modification et charge Monsieur le Maire de changer les procurations postales et de donner à Mmes FERRAND Christiane et ROUSSILHE Elsa et à M. QUERCY Vincent.

#### 6 - Site internet de la commune

M. CROS présente un devis d'AGEDI pour mettre à jour le site internet communal. Le prix proposé est de 600€. Le conseil municipal décide d'avancer sur ce projet avec AGEDI et accepter le devis.

#### 7 - Informations diverses

\* Travaux d'embellissement de Glanes : des réponses concernant les différentes aides demandées ont été recues. Pour la région le dossier sera revu en 2022, pour le FAST une subvention de 6750€ a été octroyée, et pour la DETR, nous espérons 10 125,30€.

\* Logement de l'école : porte d'un logement : Monsieur le maire a demandé des devis pour le changement de porte d'un des logements de l'école. D'autres devis vont être demandés par lui.

\* Chiens errants : une personne de la commune s'est plainte des chiens errants à la mairie. Le conseil municipal reverra cette question dans un prochain conseil, le temps de voir ce qui peut être fait.

\* Téléthon : Le samedi 4 décembre le téléthon viendra à Glanes. Comme les années précédentes un casse croute sera servi (à partir de 10h). Le maire a fait les courses.

\* Une commission pour créer le prochain bulletin municipal va se réunir prochainement. Des oublis ont été rapportés et le conseil municipal s'en excuse auprès de la population.

\* PSC1 : M. DELMAS de Groupama a appelé M. BACHALA pour savoir où en était le projet. Nous n'avons que 19 inscrits. Le conseil municipal incite la population à s'y inscrire.

\* Remorque benne : Le conseil municipal décide de mettre en vente la benne car elle n'est pas utilisée et est en bon état.

Le Maire,  
Jacques FERRAND